

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 881**28 août 2003****SOMMAIRE**

Access Self-Storage Holdings S.A., Luxembourg ..	42252	Euro-Action Management S.A., Luxembourg	42273
Advent Radio Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42276	Europ Assistance, Société d'Assistance S.A., Luxembourg	42287
AJL Associates S.A., Luxembourg	42248	Europrop Holding (Luxembourg) II S.A., Luxembourg	42254
Alliance Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg.	42258	Europrop Luxembourg II S.A., Luxembourg	42255
API Réalisation, S.à r.l., Pétange	42249	Europrop Luxembourg S.A., Luxembourg	42254
Arinso People Services S.A., Luxembourg	42260	Fatco S.A., Wiltz	42266
Audiolux S.A., Luxembourg	42287	Fidomes, S.à r.l., Wiltz	42266
BNP Paribas Luxembourg S.A., Luxembourg	42268	Financière Horus S.A., Luxembourg	42259
Castle Holding S.A., Luxembourg	42270	Fleurs Pütz S.A., Junglinster	42272
Catering Services S.A., Sandweiler	42264	G-C Management S.A., Wiltz	42266
Catering Services S.A., Sandweiler	42264	Geand S.C.I., Luxembourg	42243
Catering Services S.A., Sandweiler	42264	Geodesia S.A., Luxembourg	42258
Catering Services S.A., Sandweiler	42265	Ham S.C.I., Luxembourg	42247
Catering Services S.A., Sandweiler	42265	Ham S.C.I., Luxembourg	42247
(La) Cherni Holding S.A., Luxembourg	42247	Hanreyth Holding S.A., Wiltz	42266
Comstock Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	42256	HMM, Harmonie Moutfort-Medingen, A.s.b.l.	42272
Considar Metal Marketing S.A., Bertrange	42255	Infogate S.A.	42271
Considar Metal Marketing S.A., Bertrange	42255	Invirex Holding S.A., Luxembourg	42288
Constructions et Toitures Européennes, S.à r.l., Tétange	42274	Invirex Holding S.A., Luxembourg	42288
Cortex Consulting Corporation S.A., Strassen ...	42259	Invirex Holding S.A., Luxembourg	42288
Crismagand S.A., Luxembourg	42248	Jaba Investment S.A.H., Mamer	42272
DCF Fund (I), Sicav, Luxembourg	42283	Katiar Holding S.A., Wiltz	42260
DCF Fund (II), Sicav, Luxembourg	42284	Laert S.A., Luxembourg	42270
Deadline S.A., Luxembourg	42251	Larsinvest S.A.H., Luxembourg	42257
Dom Estate S.A., Luxembourg	42249	Le Foyer Finance, Compagnie Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	42284
DTT, Deloitte Touche Tohmatsu, S.à r.l., Strassen	42286	Longtown S.C.I., Pétange	42245
E.C.T., S.à r.l., Entreprise de Constructions Tubulaires, Ospern	42250	Lux Magnet S.A., Foetz	42284
E.L.P., European Licence Partners (Holdings), S.à r.l., Luxembourg	42253	Maaseycken-Lux Holding S.A., Luxembourg	42251
East Consulting and Trading S.A., Strassen	42251	Maroquinerie du Passage, S.à r.l., Bertrange	42253
Eldorado S.A.H., Luxembourg	42257	Mast Consult S.A., Luxembourg	42251
Equity Trust (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg ..	42284	Mathes Consulting, S.à r.l., Wormeldange	42286
Equity Trust Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42285	MD2 Marketing Diffusion, S.à r.l., Luxembourg ..	42252
Equity Trust Holdings, S.à r.l., Luxembourg	42285	Menuiserie Delux, S.à r.l., Grevenmacher	42253
Eri Bancaire S.A., Luxembourg	42287	Merchant Financial Participation Holding S.A., Luxembourg	42254
Escalade S.A., Luxembourg	42269	MI & CA, S.à r.l., Luxembourg	42254
		Minorco Finance S.A., Luxembourg	42248

Minorco Finance S.A., Luxembourg	42248	SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42263
Morgan Stanley Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg	42260	Security Capital European Services S.A., Luxembourg	42263
Mutuel Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	42261	STS Technology S.A., Luxembourg	42252
Nittler All Tours S.A., Luxembourg	42255	Stone & Luyten S.A.	42271
Nouvelle Soluger, S.à r.l., Luxembourg	42255	Stone & Luyten S.A., Luxembourg	42270
orgIT Service, S.à r.l., Niederanven	42256	Syntonia S.A.H., Luxembourg	42245
Passendale Investments S.A.	42242	Syntonia S.A.H., Luxembourg	42245
Passendale Investments S.A., Luxembourg	42242	TAL Services, S.à r.l., Luxembourg	42259
Platine S.A.H., Steinsel	42256	Taki-Tala, S.à r.l., Luxembourg	42259
Poinsetia S.A.H., Luxembourg	42271	Tecnic-Consult-Invest S.A., Luxembourg	42270
Privilège Holding S.A., Luxembourg	42256	Telespazio Luxembourg S.A., Luxembourg	42283
Psaltis S.A., Wiltz	42263	Terrenus S.A., Niederanven	42263
Rhea Group S.A., Wiltz	42269	Tiga International Holding S.A., Luxembourg	42275
Rhein-Trans, S.à r.l., Wasserbillig	42256	Topvel Holding S.A., Luxembourg	42264
Romedice, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	42258	Topvel Investments S.A., Luxembourg	42265
S-Consult, S.à r.l., Luxembourg	42266	TrefilARBED Bissen S.A., Bissen	42265
S-Consult, S.à r.l., Luxembourg	42268	Tridex A.G., Luxembourg	42269
Safre Holding S.A., Wiltz	42271	Unico Equity Fund Sicav, Luxembourg	42276
Sage Tankschiffahrt, GmbH, Wasserbillig	42258	Unicolan, S.à r.l., Bereldange	42265
Salt & Pepper by Jaco S.A., Bourglinster	42259	Universalia (Fiduciaire) S.A., Bertrange	42253
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42261	Valpinvest Holding S.A., Luxembourg	42268
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42261	VDA Trading S.A.	42275
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42262	VDA Trading S.A., Luxembourg	42275
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42262	Video Travel International, S.à r.l., Luxembourg	42269
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42262	Visitel S.A. Holding, Luxembourg	42285
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42262	Whittaker Participations S.A., Luxembourg	42273
SERVICE Plus, S.à r.l., Clemency	42262	Wikon S.A., Diekirch	42257

PASSENDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 87.803.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 juillet 2003 que:

1. Monsieur Igor Kovrovstev, Monsieur Steffen Wunschmann et Monsieur Dimitri Litvinski ont été élus aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.

2. La fiduciaire PROBITAS, S.à r.l., établie 146, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg a été nommé au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.

3. Le siège social de la société est transféré du L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045236.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

PASSENDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.803.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la société anonyme PASSENDALE INVESTMENTS S.A. et l'étude DE VLEES-CHAUWER a été dénoncé avec le transfert du siège social de la société avec effet au 30 juillet 2003.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045237.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

GEAND S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 59, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg E123.

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est formé entre les soussignés une société civile immobilière régie par les articles 1832 et suivants du code civil ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous immeubles qu'elle pourrait acquérir.

Art. 3. La société prend la dénomination de GEAND S.C.I., société civile immobilière.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. Le siège social est à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de la gérance.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq mille euros (EUR 5.000,-). Il est représenté par cent (100) parts sociales de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

Ces parts sociales sont souscrites comme suit:

1. M. Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie cinquante parts sociales	50 parts
2. M. André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie cinquante parts sociales	50 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les mêmes parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq mille euros (EUR 5.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. La cession des parts s'opère par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Tout associé désirant céder tout ou partie de ses parts à un tiers, doit en informer le gérant, qui, à cet effet, convoquera une assemblée générale extraordinaire ayant à son ordre du jour l'agrément du cessionnaire.

Lorsque l'assemblée générale extraordinaire n'atteint pas le quorum requis ou qu'elle refuse d'agréer le cessionnaire, la société est en droit de racheter les parts, visées à l'alinéa précédent, pour son propre compte ou pour compte de personnes à désigner par elle.

Le non-exercice du droit de rachat par la société ouvre un droit de préemption sur les parts au profit de tous les co-associés du cédant au prorata de leurs parts dans la société.

Sauf accord du cédant le droit de rachat et le droit de préemption doivent être exercés sur la totalité des parts faisant l'objet dudit droit.

Le rachat effectué par la société sans désignation de tiers cessionnaires comporte l'obligation de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts et à la réduction correspondante de son capital.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé font naître le droit de rachat au profit de la société et subsidiairement le droit de préemption au profit des co-associés de l'interdit, du failli ou de l'associé en déconfiture conformément aux stipulations précédentes.

En cas de décès d'un associé, la société a le droit de racheter à tout moment les parts recueillies par les héritiers pour son propre compte ou pour compte de personnes à désigner par elle.

Les alinéas précédents s'appliquent à cette hypothèse.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil. Dans tous actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les gérants devront, sauf accord contraire et unanime des associés, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 11. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs associés-gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des associés-gérants il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 12. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les gérants peuvent acheter et vendre tous immeubles, contracter tous prêts et consentir toutes hypothèques.

Ils administrent, les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et toutes administrations, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le terme et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables. Ils touchent les sommes dues à la société à tel titre et pour telle cause que ce soit. Ils paient toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonne le paiement.

Ils règlent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent ainsi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations, prêts et toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés. Ils statuent sur toutes propositions à faire à l'assemblée générale des associés et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent confier à telles personnes que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Art. 13. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Art. 14. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les associés-gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales. Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 16. Dans toutes les réunions chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés à moins de dispositions contraires des statuts.

Art. 17. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelqu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 18. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Disposition transitoire

Le premier exercice commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2003.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

a) Messieurs Gérard Matheis et André Wilwert, pré-qualifiés, sont nommés gérants pour une durée indéterminée, chacun avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

b) Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 59, boulevard Napoléon 1^{er}.

Fait en trois exemplaires à Luxembourg, le 17 juillet 2003.

G. Matheis / A. Wilwert.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07942. – Reçu 62 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044600.3/528/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

SYNTONIA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 55.555.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Signature.

(044718.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

SYNTONIA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 55.555.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue le 22 octobre 2002 à 11.05 heures*

Après discussion pleine et entière, l'Assemblée Générale prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. L'assemblée accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Renato Rangoni de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration avec les remerciements du conseil d'administration pour le travail fourni au long de tout son mandat.

2. L'assemblée nomme Monsieur Guy Konsbruck, juriste, comme nouveau membre et président du conseil d'administration, qui accepte sa nomination, avec effet immédiat.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale extraordinaire close à 12.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044748.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

LONGTOWN S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg E 124.

STATUTS

L'an deux mille trois, le trois juillet.

Ont comparu:

1.- Madame Véronique Gillet, employée privée, demeurant à B-6791 Athus, 76, rue Arend.

2.- Monsieur Gaëtan Immernano, sans profession, demeurant à F-54350 Mont-Saint-Martin, 78, rue de Lille, représenté par Madame Véronique Gillet susnommée en vertu d'une procuration sous-seing privé donnée à Athus, le 1^{er} juillet 2003.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils vont, constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société a pour objet la mise en valeur et la gestion de tous les immeubles qu'elle pourrait acquérir ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation.

Art. 2. La société prend la dénomination de LONGTOWN S.C.I., société civile immobilière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 4. Le siège social est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de la gérance.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. Madame Véronique Gillet, prénommée, cinquante parts sociales	50
2. Monsieur Gaëtan Immernano, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèce, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs de ses associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite d'un ou plusieurs des associés ne mettent pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs associés-gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des associés-gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Ils administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et de toute administration, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le terme et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables.

Ils touchent les sommes dues à la société à quelque titre et pour quelque cause que ce soit. Ils paient toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils règlent et arrêtent tous les comptes avec tous les créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent aussi tous les traités, transactions, compromis, tous les acquiescements et désistements, ainsi que toutes les subrogations et toutes les mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits, avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés. Ils statuent sur toute proposition à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent confier à la personne que bon leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Pour l'achat et la vente d'immeubles, pour contracter des prêts et consentir des hypothèques, le ou les gérant(s) doivent obtenir l'accord de l'assemblée générale des associés donné à l'unanimité.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation le premier exercice commencé le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 14. Les associés se réunissent au moins une fois par année à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les associés-gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et qui doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent de même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 15. Dans toutes les réunions chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des statuts.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes les modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 17. En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé par les associés et dont les attributions seront déterminées par eux.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 18. Les articles 1832 et 1872 du Code Civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite, les associés se sont constitués en Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à un (1).

2. Est nommée gérante pour une durée indéterminée Madame Véronique Gillet, susnommée.

La société est engagée par la signature individuelle de la gérante sauf dans les cas suivants où la gérante doit obtenir l'accord de l'Assemblée Générale des associés donné à l'unanimité:

- acheter et vendre des immeubles,
- contracter des prêts,
- consentir des hypothèques.

3. L'adresse de la société est fixée:

L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg.

Signé: V. Gillet, G. Immernano

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02640. – Reçu 35 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044798.3/503/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

**LA CHERNI HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. URLOLUX S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.911.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Signature.

(044854.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

HAM S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1013 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045061.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

HAM S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1013 Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045057.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MINORCO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 41.830.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

MINORCO FINANCE S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(044752.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MINORCO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 41.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

MINORCO FINANCE S.A.

D.A.L. Bennett

Administrateur

(044758.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

AJL ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 64.012.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(044888.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CRISMAGAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.351.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

Signatures de catégorie A:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président.

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Signatures de catégorie B:

- Monsieur Charly Pernoud, diplômé de l'école supérieure d'ingénieur de Marseille, demeurant à F-75015 Paris (France), 25 avenue Felix Faure.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045041.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

API REALISATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4762 Pétange.

R. C. Luxembourg B 40.909.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(044934.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

DOM ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 94.768.

STATUTS

L'an deux mille trois, le onze juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société anonyme EUROCONSEIL S.A., avec siège aux Seychelles, représentée par Monsieur Jean-Marie Schul, comptable, demeurant à B-6760 Ethe, 11, rue de la Gare.

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

2) Monsieur Fernand Sassel; expert-comptable, né à Clervaux, le 16 avril 1959, demeurant à L-5366 Munsbach, 222, rue Principale, ici représentée par Monsieur Jean-Marie Schul, préqualifié, en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DOM ESTATE S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Elle a encore comme objet l'acquisition, la vente, la gestion d'immeubles au Luxembourg et à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, divisé trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société anonyme EUROCONSEIL S.A., préqualifiée	309 actions
2) Monsieur Fernand Sassel, préqualifié	1 action
Total	310 actions

Les actions ont été libérées jusqu'à concurrence de 1/4 par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante (EUR 7.750,-) euros, se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder trois ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2003.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le dernier lundi du mois d'octobre et pour la première fois le premier vendredi du mois de juin 2004.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un pour une durée de 6 ans;

2.- sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Fernand Sassel, préqualifié

b) Monsieur Alhard von Ketelhodt, administrateur de sociétés, né le 27 mai 1961 à Bochum, demeurant à L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel.

c) Monsieur Jean Schul, comptable, né le 15 août 1972, à Saint-Mard demeurant à B-6760 Ethe, 11, rue de la Gare.

3.- est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée LUXREVISION, S.à r.l., (R.C. B n° 40.124), avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

4. le siège social de la société est fixé à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Schul, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 juillet 2003, vol. 890, fol. 23, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pétange, le 18 juillet 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(044981.3/207/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

E.C.T., S.à r.l., ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS TUBULAIRES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8540 Ospern, 6, rue de Rédange.

R. C. Luxembourg B 91.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(901853.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

MAASEYCKEN-LUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.142.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045015.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MAST CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.743.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045017.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

EAST CONSULTING AND TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 18B, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 63.776.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 10 juin 2003 à 14.00 heures à Strassen

Quatrième résolution

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des Administrateurs. Ils se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A. ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat à l'issue de l'Assemblée Générale devant se tenir en 2009.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045018.3/643/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

DEADLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 72.061.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045161.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

MD2 MARKETING DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.977.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045019.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

STS TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 5, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 83.612.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
qui s'est tenue le 23 mai 2003 à 10.00 heures à Luxembourg*

Quatrième résolution

Suite à la démission du 31 mai 2002 de la société SEURGES, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes, l'Assemblée décide de nommer la société SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A., ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange. Le nouveau commissaire aux comptes terminera son mandat lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2007.

Le commissaire aux comptes nommé lors de la constitution de la société SEURGES, S.à r.l., n'ayant pas exercé son mandat, la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH SRE S.A., a établi le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2001.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045020.3/643/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 64.741.

Following the annual general meeting held on 28 May, 2003, the board of directors is comprised as follows:

Board of Directors:

- C. Ronald Blankenship.
- A. Richard Moore Jr.
- Laura Hamilton.
- Olivier Piani.

The company is bound by the sole signature of any one director.

On behalf of ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A.

Signature

Director

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2003, le conseil d'administration est composé comme suit:

Conseil d'Administration:

- C. Ronald Blankenship.
- A. Richard Moore Jr.
- Laura Hamilton.
- Olivier Piani.

La société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur.

Au nom de ACCESS SELF-STORAGE HOLDINGS S.A.

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07550. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045084.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 7.585.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 4 juillet 2003 à 16.00 heures à Luxembourg*

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Claude Schmitz de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement Monsieur Daniel Reding demeurant au 244, rue de Trèves, L-2630 Luxembourg. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur devant prendre fin à l'issue de 2008.

Le commissaire aux comptes démissionnaire n'ayant pas exercé son mandat, Monsieur Daniel Reding a établi le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2002.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045022.3/643/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MENUISERIE DELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6738 Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 59.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045023.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MAROQUINERIE DU PASSAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8062 Bertrange.
R. C. Luxembourg B 55.003.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045024.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

E.L.P., EUROPEAN LICENCE PARTNERS (HOLDINGS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 49.310.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045166.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

MERCHANT FINANCIAL PARTICIPATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.177.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

EUROPROP HOLDING (LUXEMBOURG) II S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.113.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Egil A. Braathen, directeur, demeurant à Appenzell (Suisse), Ronis 5.

- Monsieur Jens Petter Rønning, general manager, demeurant à Oslo (Norvège), Hoffsjef Løvenskiolds vei 29B.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045028.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

MI & CA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1261 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045029.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

EUROPROP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 30.519.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Egil A. Braathen, directeur, demeurant à Appenzell (Suisse), Ronis 5.

- Monsieur Jens Petter Rønning, general manager, demeurant à Oslo (Norvège), Hoffsjef Løvenskiolds vei 29B.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045032.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

NITTLER ALL TOURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 9.478.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

EUROPROP LUXEMBOURG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 32.155.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Egil A. Braathen, directeur, demeurant à Appenzell (Suisse), Ronis 5.

- Monsieur Jens Petter Rønning, general manager, demeurant à Oslo (Norvège), Hoffsjef Løvenskiolds vei 29B.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07309. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045034.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

NOUVELLE SOLUGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1533 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 12.665.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045036.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CONSIDAR METAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 3, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 47.816

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07787, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045121.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CONSIDAR METAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange, 3, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 47.816

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07788, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

orgIT SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6941 Niederanven.

R. C. Luxembourg B 88.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045037.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

COMSTOCK HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.112.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Eirik Noss Nestegard, directeur, demeurant à Oslo (Norvège) Fr. Nansensvei 36, Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Torleiv Nestegard, administrateur de sociétés, demeurant à Oslo (Norvège), Gr. Gramsvei 27.

- Madame Jutta Nestegard, historienne de l'art, demeurant à Oslo (Norvège), Fr. Nansenvei 36.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045038.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

PLATINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7344 Steinsel.

R. C. Luxembourg B 28.654.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045062.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

PRIVILEGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045066.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

RHEIN-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 61.353.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045069.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

LARSINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 15.336.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 52, rue des 7 Arpents, L-1139 Luxembourg, président

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045044.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

ELDORADO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.875.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Edmond Ries, licencié en sciences commerciales et économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045048.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

WIKON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 94.146.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 juillet 2003, réf. DSO-AG00159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(901894.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 juillet 2003.

GEODESIA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.320.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045050.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

ROMEDICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 66.416.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045071.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

SAGE TANKSCHIFFFAHRT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 67.203.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045072.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.405.

—
EXTRACT

Mr David R. Brewer, Jr. has resigned as Director of ALLIANCE CAPITAL (Luxembourg) S.A. with effect as from 3rd July 2003.

Luxembourg, 1st August 2003.

EXTRAIT

M. David R. Brewer, Jr. a démissionné de sa fonction d'administrateur d'ALLIANCE CAPITAL (Luxembourg) S.A. avec effet au 3 juillet 2003.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045199.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

CORTEX CONSULTING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 130, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 37.804.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Signature

Administrateur-délégué

(045073.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

SALT & PEPPER BY JACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6161 Bourglinster.
R. C. Luxembourg B 59.598.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045074.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

TAKI-TALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045076.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

TAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.043.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

FINANCIERE HORUS, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 81.493.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juillet 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour FINANCIERE HORUS, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045386.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 45.753.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
 qui a eu lieu le 30 juin 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé à l'unanimité d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 novembre 2002;
- l'assemblée a décidé de l'affectation du résultat de l'exercice se terminant au 30 novembre 2002;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Scott Cooper,
 R. Sheldon Johnson,
 Jamie Greenwald,
 Scott Field Marsham,
 Paul Mousel,

ainsi qu'au commissaire aux comptes ETS DELOITTE & TOUCHE pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 novembre 2002;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Scott Cooper,
 R. Sheldon Johnson,
 Jamie Greenwald,
 Scott Field Marsham,
 Paul Mousel,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 30 novembre 2003;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, ETS DELOITTE & TOUCHE, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 30 novembre 2003.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045075.3/1005/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.**KATIAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 5.360.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901841.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

ARINSO PEOPLE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 94.383.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 3 juillet 2003 à Luxembourg

- Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Jos Sluys, administrateur de sociétés, né à Halle (B), le 6 août 1963, demeurant à B-1600 Sint-Pieters-Leeuw, 3/A, Petrus Huysegomsstraat, en tant qu'administrateur-délégué avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

- Le Conseil d'Administration décide de donner pouvoir à Monsieur Christian Bielen, administrateur de sociétés né à Hasselt (B) le 19 juin 1970, demeurant à B-2000 Anvers, 19c3, Karel Rogierstraat, et à Madame Maria M. Vercammen, gérante de sociétés, née à Lier (B), le 15 décembre 1961, demeurant à B-2530 Boechout, 31, Groenstraat, pour exécuter tout virement au nom de la société sans limitation de montant et de manière individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02886. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045281.3/1682/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

MUTUEL BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 31.730.

Depuis l'assemblée générale du 8 avril 2003, le conseil d'administration se compose de la façon suivante:

1. Monsieur Bernard Bartelmann, administrateur, président du directoire de la BANQUE DE L'ECONOMIE DU CREDIT MUTUEL, avec adresse professionnelle à F-67913 Strasbourg Cedex 9, 34, rue du Wacken. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

2. Monsieur Guy-Vincent de Kerdrel, administrateur, président directeur général de la BANQUE TRANSATLANTIQUE, avec adresse professionnelle à F-75372 Paris Cedex 08, 26, avenue Franklin Roosevelt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

3. Monsieur Alain Delserieys, président, directeur général adjoint de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, Centre Est Europe, avec adresse professionnelle à F-67000 Strasbourg, 34, rue du Wacken. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

4. Monsieur Pierre Font, administrateur-délégué de MUTUEL BANK LUXEMBOURG S.A., avec adresse professionnelle à L-2018 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

5. Monsieur Bruno Julien-Laferrriere, administrateur, directeur général adjoint de la BANQUE TRANSATLANTIQUE, avec adresse professionnelle à F-75372 Paris Cedex 08, 26, avenue Franklin Roosevelt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

6. Monsieur Henri Meyer, administrateur, directeur général du CREDIT MUTUEL FINANCE, avec adresse professionnelle à F-75002 Paris, 4, rue Gaillon.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

7. Monsieur Michel-Bernard Nouvel, administrateur, directeur de la gestion patrimoniale internationale de la BANQUE TRANSATLANTIQUE, avec adresse professionnelle à F-75372 Paris Cedex 08, 26, avenue Franklin Roosevelt.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

8. Monsieur Paul Schwartz, administrateur, président du conseil d'administration de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL de Bitche, avec adresse professionnelle à F-57230 Bitche, 38, rue Teyssier. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *MUTUEL BANK LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045078.3/255/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043441.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043443.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043444.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043447.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043452.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043453.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043458.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

**SERVICE PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. P.S.G., S.à r.l.).**

Siège social: L-4963 Clemency, 13, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 35.356.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

SERVICE PLUS, S.à r.l.

Signature

(043462.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2003.

TERRENUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven.

R. C. Luxembourg B 89.503.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045079.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

PSALTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 5.362.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901842.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 58.514.

Following the annual general meeting held on 30 April, 2003, the board of directors and officers are comprised as follows:

Board of Directors:

- Kenneth MacNaughton.
- C. Ronald Blankenship.
- A. Richard Moore Jr.

Vice-President:

- Laura Hamilton.

The company is bound by the sole signature of any one director or by the sole signature of a vice-president.

On behalf of SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A.

Signature

Director

Faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003, le conseil d'administration et les fondés de pouvoir sont composés comme suit:

Conseil d'Administration:

- Kenneth MacNaughton.
- C. Ronald Blankenship.
- A. Richard Moore Jr.

Vice-Président:

- Laura Hamilton.

La Société est engagée par la signature individuelle d'un administrateur ou par la signature individuelle d'un vice-président.

Au nom de SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A.

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07548. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045080.3/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

TOPVEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 41.406.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045081.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.117.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(044814.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.117.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(044817.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.117.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(044820.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.117.

Le bilan au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(044827.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.117.

Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(044781.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

TOPVEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.992.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045083.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

UNICOLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange.
R. C. Luxembourg B 41.670.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045085.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

TREFILARBED BISSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7703 Bissen.
R. C. Luxembourg B 7.368.

Monsieur René Pepin n'est plus délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bissen, le 17 juillet 2003.

TrefilARBED BISSEN, Société Anonyme

G. Weicherding / G. Frantzen

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(045114.3/571/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

FATCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 5.378.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901843.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

FIDOMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 6.618.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901844.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

G-C MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 5.316.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901845.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

HANREYTH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 5.842.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901846.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

S-CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.
R. C. Luxembourg B 68.032.

L'an deux mille trois, le trente juin.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Florent Schroeder, ingénieur diplômé TU München, demeurant à L-8151 Bridel, 74, rue de Schoenfels, né à Diekirch le 21 août 1933,
- 2.- Monsieur Henri-Emile Pesch, ingénieur diplômé AI Liège, demeurant à L-6552 Berdorf, 29, rue Hammhof, né à Ettelbruck le 25 avril 1949,
- 3.- Monsieur Claude Zipfel, ingénieur diplômé TU Wien, demeurant à L-6211 Consdorf, 10, rue Greweneck, né à Echternach le 19 janvier 1959,
- 4.- Monsieur José Glesener, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-9665 Liefrange, 7, Schoulwee, né à Luxembourg le 21 août 1943,
- 5.- Monsieur Jean Hannes, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-2128 Luxembourg, 28, rue Marie-Adelaïde, né à Luxembourg le 25 novembre 1954 agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:
- 6.- Monsieur Claude Belche, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-8123 Bridel, 11, beide 5 Buchen, né à Luxembourg le 30 juin 1962,
- 7.- Monsieur Joseph Schroeder, ingénieur industriel IST Luxembourg, demeurant à L-8083 Bertrange, 27, rue du Parc, né à Luxembourg le 6 juin 1939,

8.- Monsieur Gaston Flesch, ingénieur diplômé TU (Universität) Karlsruhe, demeurant à L-7569 Mersch, 18, rue Dr. Willy Thinnès, né à Luxembourg le 30 juillet 1952,

9.- Monsieur Josef Pannrucker, ingénieur diplômé TU München, demeurant à L-2266 Luxembourg, 31, rue d'Oradour, né à Mitterhof (Allemagne) le 12 février 1951,

10.- Monsieur Fernand Hubert, ingénieur diplômé TU (Universität) Karlsruhe, demeurant à L-3650 Kayl, 33, Grand'rue, né à Dudelange le 21 septembre 1958,

11.- Monsieur Michel Knepper, ingénieur diplômé RWTH Aachen, demeurant à L-8123 Bridel, 7, beide 5 Buchen, né à Luxembourg le 24 décembre 1960,

12.- Monsieur Frank Von Roesgen, ingénieur industriel ISI Bruxelles, demeurant à L-9191 Welscheid, 17, an der Bach, né à Luxembourg le 28 avril 1956,

13.- Monsieur Marc Feider, ingénieur, demeurant à L-8215 Mamer, 9, rue Bellevue, né à Ettelbruck le 22 janvier 1964,

14.- Monsieur Adrien Stolwijk, ingénieur, demeurant à L-9681 Roullingen, 2, Beim Burren, né à Ettelbruck le 4 mai 1965,

en vertu de neuf procurations sous seing privé, faites et données à Luxembourg le 26 juin 2003,

lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant;

- qu'ils sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée S-CONSULT, S.à r.l., avec siège social à L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins,

- que ladite société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 68.032;

- que ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 211 du 26 mars 1999,

- que ladite société a été modifiée suivant acte sous seing privé de la réunion des associés en date du 7 novembre 2001, en application de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 629 du 23 avril 2002,

- que ladite société a été modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 650 du 26 avril 2002,

Lesquels comparants, ont requis le notaire de dresser acte des résolutions suivantes prises à l'unanimité des voix, comme suit:

Cessions de parts

Le prénommé associé Monsieur Henri-Emile Pesch, cède par les présentes vingt-cinq (25) parts sociales à Monsieur Robert Jeworowski, ingénieur industriel, demeurant à L-7448 Lintgen, 15, rue de la Gare, né à Luxembourg le 2 avril 1963,

Ladite cession prendra effet à partir du 1^{er} juillet 2003.

Le cédant et le cessionnaire déclarent que les modalités et prix des présentes cessions ont fait l'objet d'une convention séparée entre parties.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées selon les règles définies dans la convention entre associés.

Est intervenu aux présentes:

Monsieur Robert Jeworowski, prénommé, lequel après avoir pris connaissance de la cession qui précède, déclare l'accepter.

Monsieur Florent Schroeder et Monsieur Jean Hannes, tous deux prénommés agissant en leur qualité de gérant de la société déclarent accepter lesdites cessions, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Ils déclarent qu'ils n'ont entre leur mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite tous les associés, ici présents ou représentés, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

En conséquence de la cession de parts précédente l'article 6, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) divisé en mille (1.000) parts sociales de deux cent cinquante Euros (250,- EUR) chacune, toutes attribuées de la façon suivante:

1.- Monsieur Florent Schroeder, prénommé, cinquante parts	50
2.- Monsieur José Glesener, prénommé, cent-vingt parts	120
3.- Monsieur Joseph Schroeder, prénommé, cent-vingt parts	120
4.- Monsieur Gaston Flesch, prénommé, cent dix parts	110
5.- Monsieur Josef Pannrucker, prénommé, cent dix parts	110
6.- Monsieur Henri-Emile Pesch, prénommé, quatre-vingt-cinq parts	85
7.- Monsieur Claude Belche, prénommé, cinquante-cinq parts	55
8.- Monsieur Jean Hannes, prénommé, cinquante-cinq parts	55
9.- Monsieur Fernand Hubert, prénommé, cinquante-cinq parts	55
10.- Monsieur Michel Knepper, prénommé, cinquante-cinq parts	55
11.- Monsieur Frank Von Roesgen, prénommé, cinquante-cinq parts	55

12.- Monsieur Claude Zipfel, prénommé, cinquante-cinq parts	55
13.- Monsieur Marc Feider, prénommé, vingt-cinq parts	25
14.- Monsieur Adrien Stolwijk, prénommé, vingt-cinq parts.	25
15.- Monsieur Robert Jeworowski, prénommé, vingt-cinq parts	25
Total: mille parts sociales	1.000

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Le notaire soussigné Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, certifie avoir reçu l'acte qui précède en date de ce jour.

Signé: F. Schroeder, H.-E. Pesch, C. Zipfel, J. Glesener, J. Hannes, J. Jeworowski, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 13, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 29 juillet 2003.

P. Decker.

(045819.3/206/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

S-CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 68.032.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 29 juillet 2003.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(045821.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

VALPINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1358 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.056.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045086.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

BNP PARIBAS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.754.

La liste des signatures autorisées 2003 de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

La liste annule et remplace toutes les listes des Signatures Autorisées antérieurement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

A. Lazzari / D. Postal

Conseiller Juridique / Responsable des Affaires Juridiques

(045204.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

TRIDEX A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.871.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 19 juin 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Cette même Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edward Bruin. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Lors de cette même Assemblée, le mandat de l'administrateur:

Madame Marie-Josée Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour TRIDEX A.G.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045291.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

VIDEO TRAVEL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.535.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Signature.

(045088.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

RHEA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 3.356.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901847.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

ESCALADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.020.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Madame Juliette Lorang.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour ESCALADE S.A.

P. van Nugteren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045300.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

CASTLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 72.963.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045163.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

TECNIC-CONSULT-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 48.549.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2003

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social avec effet immédiat de L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, au 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045164.3/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

LAERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.351.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

STONE & LUYTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 87.801.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 juillet 2003 que:

1. M. Jean Pirrotte, conseil en assurances, né le 3 août 1936 à Luxembourg, demeurant à L-1230 Luxembourg, 5-7, rue Jean Bertels,
M. Pierre Schmit, économiste, né le 16 février 1964 à Luxembourg, demeurant à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,
Mme Gabrielle Schneider, administrateur de sociétés, née le 31 octobre 1966, à Birkenfeld/Nahe (Allemagne), demeurant à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, ont été élus aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.
2. La fiduciaire PROBITAS, S.à r.l., établie 146, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg a été nommé au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.
3. Le siège social de la société est transféré du L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045230.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

STONE & LUYTEN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.801.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la société anonyme STONE & LUYTEN S.A. et l'étude DE VLEESCHAUWER a été dénoncé avec le transfert du siège social de la société avec effet au 30 juillet 2003.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045233.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

INFOGATE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.036.

—
Dénonciation d'une convention de domiciliation

Le contrat de domiciliation conclu en date du 1^{er} mars 2000 entre la société SOFINEX S.A. (R. C. Luxembourg B 46.699) avec siège social 21, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg et la société INFOGATE S.A., a été résilié en date du 25 juillet 2003.

SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045208.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

SAFRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 5.852.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 juillet 2003, réf. DSO-AG00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 juillet 2003.

Signature.

(901848.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juillet 2003.

POINSETIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 35.680.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juillet 2003 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2003.

Pour POINSETIA S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045388.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

JABA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.531.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 22 mai 2003 que:
- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 21 juillet 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07540. – Reçu 14 euros.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044104.3/695/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

FLEURS PÜTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6130 Junglinster, 12, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 67.595.

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2003

En sa réunion du 1^{er} juillet 2003 le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'ouvrir une succursale à L-2540 Luxembourg-Kirchberg, 9, rue Edward Steichen à partir du 15 juillet 2003.

Junglinster, le 2 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044158.3/551/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

HMM, HARMONIE MOUTFORT-MEDINGEN, A.s.b.l., Association sans but lucratif, (anc. FANFARE MOUTFORT-MEDINGEN, A.s.b.l.).

R. C. Luxembourg F157.

Statuts actuels

Art. 1^{er}. L'association est constituée par les présentes en association sans but lucratif sous la dénomination: FANFARE MOUTFORT-MEDINGEN, A.s.b.l.

Art. 7. L'assemblée générale fixe les cotisations annuelles à payer par les membres actifs et par les membres inactifs. Elles ne pourront dépasser le montant de 1.000,- francs.

Art. 10. L'association est dirigée et administrée par un Conseil d'Administration qui se compose de 13 membres maximum, à savoir, d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois à huit assesseurs.

L'un des assesseurs devrait être le représentant de la jeunesse.

Peut être éligible le membre actif ou inactif majeur. Le représentant de la jeunesse peut être mineur d'âge. Dans ce cas, ce représentant

Propositions

(nouveau texte)

Art. 1^{er}. Il est constituée une association sans but lucratif portant le nom de HARMONIE MOUTFORT-MEDINGEN, A.s.b.l. (HMM) L'association est fondée pour une durée indéterminée.

Art. 7. L'assemblée générale fixe les cotisations annuelles à payer par les membres actifs et par les membres inactifs. Elles ne pourront dépasser le montant de 50 euro.

Art. 10. L'association est dirigée et administrée par un Conseil d'Administration qui se compose de 13 membres maximum, à savoir, d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois à huit assesseurs.

S'ajoutent au Conseil d'Administration comme membres effectifs les présidents honoraires.

L'un des assesseurs devrait être le représentant de la jeunesse.

Peut être éligible le membre actif ou inactif

n'aura qu'un droit consultatif.
Il sera élu par les seuls membres mineurs.

Art. 20. L'assemblée générale ne délibère valablement que lorsque la moitié des membres sont présents. Si pour une assemblée générale régulièrement convoquée, le nombre des membres requis n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale ordinaire sera convoquée, qui délibérera sur l'ordre du jour quelque soit le nombre de membres présents.

majeur. Le représentant de la jeunesse peut être mineur d'âge. Dans ce cas, ce représentant n'aura qu'un droit consultatif.

Il sera élu par les seuls membres mineurs.

Art. 20. L'assemblée générale ne délibère valablement que lorsque la moitié des membres sont présents ou représentés. Chaque membre peut se faire représenter par un membre actif ou inactif. Aucun membre ne peut disposer de plus de 2 pouvoirs (le sien + un). Si le quorum n'est pas atteint, de nouvelles convocations sont adressées pour une assemblée générale qui doit se tenir dans les quinze jours suivant la première.

Elle délibère alors quelque soit le nombre de membres présents ou représentés. Les votes relatifs à des personnes ont obligatoirement lieu au scrutin secret. Les autres votes se font à main levée, sauf si le scrutin secret est demandé.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08280. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044268.3/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxembourg B 49.010.

Herr Jean-Claude Halb, Vorsitzender des Verwaltungsrates, ist mit Wirkung zum 21. März 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Herr Alain Lunard, Mitglied des Verwaltungsrates, wurde mit Wirkung zum 1. August 2003 zum Verwaltungsratsvorsitzenden gewählt.

Herr Dr. Bernhard Früh ist zum 14. Mai 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Herr Helmut Schlembach hat seine Funktion als Geschäftsführer der Gesellschaft zum 1. April 2003 niedergelegt, Herr Karl-Armin Alberts hat diese Funktion am 1. April 2003 übernommen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. Juli 2003.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045002.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

WHITTAKER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 90.080.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 31 juillet 2003 que:

1. Monsieur Ettore Spinelli a démissionné de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.
2. Monsieur Said Bouyahbar, administrateur, demeurant à 30 000 Fès (Maroc) 413, avenue Hassan Benjelloun a été nommé au poste d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045238.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

**CONSTRUCTIONS ET TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l.).**

Siège social: L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange.
R. C. Luxembourg B 83.204.

L'an deux mille trois, le trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Skrijelj Mehdija, agent immobilier, demeurant à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l., ayant son siège social à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange, (R. C. S. Luxembourg section B numéro 83.204), a été constituée, sous la dénomination sociale de S.M. IMMOBILIERE, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 12 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 120 du 23 janvier 2002,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1345 du 17 septembre 2002, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l.

- Que le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que le comparant est le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la société en CONSTRUCTIONS ET TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l. et en conséquence de modifier l'article trois (3) des statuts comme suit:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de CONSTRUCTIONS ET TOITURES EUROPEENNES, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article deux (2) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet:

1) l'exploitation d'une entreprise de construction et le commerce de matériaux et d'articles de la branche, de nettoyage de toitures, de fumigation et de ramonage;

2) l'exploitation d'une agence immobilière.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Troisième résolution

L'associé unique nomme Monsieur Nicolas Ivkovic, maître maçon, né à Creutzwald, (France), le 28 novembre 1962, demeurant à F-57150 Creutzwald, 1, rue de Hargarten, (France), à la fonction de gérant technique pour la branche «entreprise de construction».

Quatrième résolution

L'associé unique confirme Monsieur Skrijelj Mehdija, agent immobilier, né à Lagatore, (Montenegro), le 1^{er} juillet 1971, demeurant à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange, dans ses fonctions de:

- gérant technique pour les branches «agence immobilière» et «nettoyage de toitures, de fumigation et de ramonage»,
et

- gérant administratif de la société.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de fixer le pouvoir de signature de la société comme suit:

«La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants techniques.»

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de six cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Mehdija, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juillet 2003, vol. 524, fol. 2, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2003.

J. Seckler.

(042267.3/231/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2003.

VDA TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 87.802.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 juillet 2003 que:

1. Monsieur Igor Kovrovstev, Monsieur Steffen Wunschmann et Monsieur Dimitri Litvinski ont été réélus aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.

2. La fiduciaire PROBITAS, S.à r.l., établie 146, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg a été nommée au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045234.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

VDA TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 87.802.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la société anonyme VDA TRADING S.A. et l'étude DE VLEESCHAUWER a été dénoncé concomitamment avec le transfert du siège social de la société avec effet au 11 juin 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D: Hartmann.

(045235.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

TIGA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 69.376.

—
1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 3 à 4.

2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

Administrateurs de la catégorie A

M. Marek Mardeusz, administrateur de sociétés, né le 30 août 1950 à Nowy Sacz (Pologne), domicilié à ul. Zielona 28, 02-913 Varsovie (Pologne) (en remplacement de M. Grzegorz Henryk Galek, dont le mandat est venu à échéance)

M. Włodzimierz Kloda, administrateur de sociétés, né le 9 août 1956 à Varsovie (Pologne), domicilié à ul. Biskupia 14/5, 04-216 Varsovie (Pologne)

Administrateurs de la catégorie B

Les sociétés à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R. C. B. 58.322 et BAC MANAGEMENT, S.à r.l., R. C. B 58.324, avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie

Commissaire aux Comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., R. C. B. 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour TIGA INTERNATIONAL HOLDING S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045188.3/528/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

UNICO EQUITY FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxembourg B 26.047.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung, die am 11. Juli 2003 in Luxemburg stattfand:

Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung

- Die Aktionäre beschließen, den Verwaltungsrat wie folgt zu wählen
- Dr. Wolfgang Kirsten, UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.
 - Karl-Armin Alberts, UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.
 - Thomas Meier, UNION INVESTMENT PRIVATFONDS GmbH

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 31. März 2004 abstimmen wird.

Die Generalversammlung wählt einstimmig KPMG AUDIT als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für den gleichen Zeitraum wie die Mitglieder des Verwaltungsrates.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Juli 2003.

UNICO EQUITY FUND Sicav

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045004.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2003.

ADVENT RADIO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 94.815.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-second day of July.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company VRON Investment Limited Partnership, a corporation duly incorporated under the laws of Delaware, having its business office at 75 State Street, Boston, MA 02109 USA,

duly represented by Me Hervé Leclercq, lawyer, residing in 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on July 18, 2003,

the said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.The appearing party, represented as here above stated, decided to incorporate a limited liability corporation (*société à responsabilité limitée*), the articles of which it has established as follows:**Title I: Name - Duration - Registered office - Purpose****Art. 1. Form, Name**There is hereby established a company with limited liability (*société à responsabilité limitée*), under the name of ADVENT RADIO HOLDINGS, S.à r.l.**Art. 2. Registered Office**

The registered office of the company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

Art. 3. Duration

The company is established for an unlimited period.

Art. 4. Object

The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, ex-

change or otherwise of stock, bonds and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg and abroad and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in whatever form in any enterprise or any private company, as well as to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

The company may borrow and proceed to the issuance of bonds and debentures within the limits of Law.

In general, the company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II: Capital - Units

Art. 5. Corporate capital

The corporate capital is set at EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euros) represented by 1,000 (one thousand) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, all fully paid in.

Each unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings. The company will recognise only one holder per ordinary unit; in case such a unit is held by more than one person, the persons claiming ownership of unit will have to name a unique proxy to represent the unit in relation to the company. The company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that units until one person has been appointed as the sole owner in relation to the company.

The company may purchase its own units.

Art. 6. General meeting of members

Any regularly constituted meeting of members of the company shall represent the entire body of members of the company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the company by an unanimous decision.

The board of managers or the statutory auditor may convene a general meeting.

A member may act at any meeting of members by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax or by e-mail another person who need not be a member.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the meeting, the chairman of the board or two managers.

Art. 7. Sole member

If the company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 8. Transferability of corporate units

If the company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

The unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the company's capital.

In the case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

Art. 9. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of a member

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the company to an end.

Art. 10. Seals

For no reason and in no case are creditors, legal successors or heirs, allowed to seal assets or documents of the company.

Title III: Management

Art. 11. Board of managers

The company is managed by a board of managers composed of at least two A managers and 1 B manager, either members or not.

The managers are appointed by the general meeting of members, which shall determine their number, fix the term of their office as well as their remuneration. They shall hold office until their successors are elected.

The managers may be removed at any time, with or without cause (*ad nutum*), by a resolution of the general meeting.

In the event of one or more vacancies in the board of managers because of death, retirement or otherwise, the remaining managers may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 12. Meetings of the board of managers

The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax or by e-mail of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram, telex or telefax, by e-mail another manager as his proxy.

In case there is only one manager present at the board meeting, this manager is allowed to appoint a secretary, who does not need to be manager, in order to assist him by holding the board meeting.

Votes may also be cast in writing or by telegram, telex, telephone, telefax, or by e-mail.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting in accordance with the signatory policy described under article 15 of the present articles.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 13. Minutes of the meetings

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman *pro tempore* who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 14. Powers of the board of managers

The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the company in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the company and the representation of the company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 15. Representation of the company

The company will be bound by the joint signature of one A manager and one B manager, except for the day-to-day management of the company (for costs and/or expenses below EUR 1,000.-) where the joint signature of any two managers will be binding for the company (including the joint signature of two A managers).

The company will be bound by the single or joint signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of managers.

Art. 16. Responsibility of the managers

In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the company. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Title IV: Supervision

Art. 17. Statutory auditor

The company may be supervised by one or several statutory auditors, who need not be members.

The auditor(s) shall be appointed by the general meeting of members which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (*ad nutum*), by a resolution of the general meeting.

Title V: Accounting year - Allocation of profits

Art. 18. Accounting year

The accounting year of the company shall begin on the first day of July of each year and shall terminate on the thirtieth day of June of the following year.

Art. 19. Annual accounts - Appropriation of profits

The annual accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the company.

Out of the annual net profits of the company, five per cent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the company.

Interim dividends may be distributed, at any time, according to the provisions of the Luxembourg company law and under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the company are not threatened.

Title VI: Winding up - Liquidation**Art. 20. Winding up - Liquidation**

In the event of dissolution of the company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Title VII: General Provisions**Art. 21. Applicable law**

All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on June 30, 2004.

Subscription and payment

All the units have been entirely subscribed by the company VRON INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, pre-named.

They have been fully paid up by a payment in cash so that the amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euros) is as of now at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately EUR 2,000.- (two thousand Euros).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the company, the sole member, duly represented, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The A managers of the company are:
 - a) The company BAC MANAGEMENT, S.à r.l., having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 58.324.
 - b) The company A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 58.322.

- 2) The B manager of the company is:

- Mrs Janet L. Hennessy, company director, born on April 27, 1957 in Massachussets (United States of America), residing at 75 State Street, Boston, MA 02109, USA.

The mandates of the managers will end immediately after the annual members meeting approving the annual accounts as at June 30, 2004.

- 3) The Corporation shall have its registered office at 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing party, duly represented, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing mandatory signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société VRON INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 75 State Street, Boston, MA 02109 USA,

dûment représentée par Maître Hervé Leclercq, avocat, demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 18 juillet 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, ainsi représentée, a décidé de constituer une société à responsabilité limitée, dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er}. Forme, Nom

Il est constitué par la présente une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée portant la dénomination de ADVENT RADIO HOLDINGS, S.à r.l.

Art. 2. Siège social

Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être déplacé en tout autre lieu à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, par une décision du conseil de gérance.

Si des événements politiques ou économiques extraordinaires surviennent ou sont imminents qui pourraient avoir un effet sur le fonctionnement normal du siège social ou sur les moyens de communication usuels entre ce bureau et l'étranger, le siège social pourra être déclaré avoir été transféré de manière provisoire et jusqu'à la complète cessation de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'affectera toutefois pas la nationalité de la société. Une telle déclaration de transfert du siège social sera nécessaire et devra être portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société le plus apte à le faire dans de telles circonstances.

La société pourra avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du conseil de gérance.

Art. 3. Durée

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Objet

L'objet de la société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières, obligations et tous autres titres, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses participations.

La société pourra participer à l'établissement au Luxembourg ou à l'étranger et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale et lui fournir toute assistance sous forme de prêts, garanties ou de toute autre manière.

La société aura également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra contracter des emprunts et émettre des obligations dans les limites de la Loi.

D'une manière générale, la société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II: Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social

Le capital social est fixé à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros) représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, toutes entièrement libérées.

Chaque part donne droit à un vote dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires. La société ne reconnaîtra qu'un titulaire par part; lorsqu'une part est détenue par plus d'une personne, les personnes revendiquant la propriété de ces parts devront nommer un représentant unique pour représenter ces parts à l'égard de la société. La société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à ces parts jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme le seul propriétaire en relation avec la société.

La société pourra racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Assemblée générale des associés

Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la société représentera l'intégralité des associés de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la société.

Sauf disposition contraire de la loi, les résolutions prises lors d'une assemblée des associés régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des associés présents ou représentés et prenant part au vote.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. Les associés pourront changer la nationalité de la société par une décision prise à l'unanimité.

Le conseil de gérance ou le commissaire aux comptes pourront convoquer une assemblée générale.

Un associé pourra acter à toute assemblée des associés en nommant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou par e-mail une autre personne qui n'a pas à être associé.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Les copies ou extraits des procès-verbaux d'une assemblée destinés à être produits judiciairement ou autrement seront signés par le président de l'assemblée, le président du conseil ou deux gérants.

Art. 7. Associé unique

Si la société a un associé unique, ce membre unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique qui auront été prises dans le cadre du premier paragraphe sont inscrites dans un procès-verbal ou prises par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont documentées sur un procès-verbal ou établies par écrit. Néanmoins, cette dernière disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 8. Transfert des parts sociales

Si la société a au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre les associés.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des non associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts (3/4) du capital social de la société.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément des titulaires de parts sociales représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas toutefois, l'approbation n'est pas requise si les parts sociales sont transmises soit aux héritiers ayant droit à la réserve légale soit au conjoint survivant.

Art. 9. Décès, suspension des droits civils, banqueroute ou faillite d'un associé

Le décès, la suspension des droits civils, la banqueroute ou la faillite de l'associé unique ou d'un des associés ne met pas fin à l'existence de la société.

Art. 10. Sceaux

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne sont autorisés à saisir des actifs ou des documents de la société.

Titre III: Gérance

Art. 11. Conseil de gérance

La société est administrée par un conseil de gérance composé d'au moins deux gérants A et un gérant B, associés ou non associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leur nombre, fixe le terme de leur mandat et leur rémunération. Ils occuperont leur fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.

Les gérants sont révocables à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

En cas d'une ou plusieurs vacances dans le conseil de gérance pour cause de mort, démission ou autre, les gérants restants peuvent choisir de palier à une telle vacance conformément aux dispositions de la loi. Dans un tel cas, l'assemblée générale ratifie l'élection à la prochaine assemblée.

Art. 12. Réunions du conseil de gérance

Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence devra être mentionnée dans la convocation. Cette convocation pourra être écartée par l'accord écrit ou par télégramme, télex ou télécopie, ou par e-mail de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en donnant pouvoir à un autre gérant de le représenter par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail.

Dans le cas où un seul gérant serait présent au conseil de gérance, ce gérant est autorisé à désigner un secrétaire qui ne doit pas être un gérant et qui pourra l'assister dans la tenue du conseil de gérance.

Les votes pourront être également effectués par écrit ou par télégramme, télex, téléphone, télécopie ou e-mail.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion en conformité avec les pouvoirs de signatures tels que décrits à l'article 15 des présents statuts.

Les résolutions prises par écrit avec l'approbation et la signature de tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées en réunion des gérants.

Art. 13. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui préside une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou à toute autre occasion sont signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance

Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour exécuter tout acte d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de conduire les affaires courantes de la société et la représentation de la société pour de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à tout comité (dont les membres n'ont pas à être gérants) délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui ne doit pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

Art. 15. Représentation de la société

La société est engagée par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, sauf en ce qui concerne la gestion journalière de la Société (pour les paiements et/ou dépenses inférieurs à EUR 1.000,-) où la signature conjointe de deux gérants engagera la société (incluant la signature conjointe de deux gérants A).

La société sera engagée par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 16. Responsabilité des gérants

Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne sont pas responsables personnellement des engagements de la société. En tant que mandataires de la société, ils sont responsables de l'exécution correcte de leurs obligations.

Titre IV: Surveillance**Art. 17. Commissaire aux comptes**

La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaires aux comptes seront désignés par l'assemblée générale des associés qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaires aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

Titre V: Année comptable - Distribution des bénéfices**Art. 18. Exercice social**

L'exercice social de la société commencera le premier jour de juillet de chaque année et se terminera le trentième jour de juin de l'année suivante.

Art. 19. Comptes sociaux - Allocation des profits

A la fin de chaque exercice, le conseil de gérance prépare les comptes annuels qui sont à la disposition des associés au siège social de la société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la société est affecté à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la société.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, dans le respect des dispositions de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et sous les conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance,
2. Ces comptes documentent un bénéfice y inclus les bénéfices reportés,
3. La décision de verser des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés,
4. Le versement est réalisé lorsque la société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la société ne sont pas menacés.

Titre VI: Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution - Liquidation**

En cas de dissolution de la société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VII: Dispositions générales**Art. 21. Loi applicable**

Tous les points non expressément prévus aux présents statuts seront déterminés en accord avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence ce jour et prend fin le 30 juin 2004.

Souscription et paiement

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites par la société VRON INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, susvisée.

Elles ont été entièrement libérées par un paiement en numéraire de sorte que le montant de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros) est à partir de maintenant à la libre disposition de la société tel qu'il a été prouvé au notaire soussigné.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement évalué à EUR 2.000,- (deux mille Euros).

Résolutions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la société, l'associée unique, dûment représentée, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les gérants A de la société sont:

- a) La société BAC MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 58.324.
- b) La société A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 58.322.

2. Le gérant B de la société est:

- a) Madame Janet L. Hennessy, administrateur de sociétés, née le 27 avril 1957 au Massachussets (Etats-Unis d'Amérique) résidant à 75 State Street, Boston, MA 02109, USA.

Le mandat des gérants prendra fin immédiatement après l'assemblée annuelle des associés approuvant les comptes annuels au 30 juin 2004.

3. Le siège social est fixé au 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, dûment représentée, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même comparante, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: H. Leclercq, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 24, case 6. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2003.
(045546.3/222/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

T. Metzler.

TELESPAZIO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.876.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 25 juillet 2003

L'Assemblée Générale, en considération du devis proposé par PricewaterhouseCoopers «Independent Auditors», décide de nommer la société PricewaterhouseCoopers en qualité de «Independent Auditors» de la Société pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044443.3/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

DCF FUND (I), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.728.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

Par délégation

ING LUXEMBOURG

Signatures

(045172.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

DCF FUND (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.729.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2003.

Par délégation
ING LUXEMBOURG
Signatures

(045181.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

EQUITY TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 93.421.

1. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 à 4.

2. M. Nick Hutchinson, né le 17 mai 1956 à GB-Portsmouth, demeurant à JE4 8XY Jersey, St. Helier, 28-30, The Parade, a été nommé comme gérant supplémentaire pour une durée indéterminée et avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme
Pour EQUITY TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.
KPMG Financial Engineering, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045187.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

LE FOYER FINANCE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.850.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 mai 2003 que Messieurs Marc Lambert, François Tesch, Francis Buck, André Elvinger, Auguste-Charles Laval, Emmanuel Tesch, Gaston Thorn et Théo Worré ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003.

Pour réquisition
LE FOYER FINANCE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.
F. Tesch / M. Lambert
Vice-président / Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045289.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

LUX MAGNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 83.444.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 19 juin 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045299.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

EQUITY TRUST HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 93.519.

Chaque gérant est chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion, à savoir:

1. M. Floris Van der Rhee, né le 22 juin 1954 à NL-Vlaardingen, ayant son domicile professionnel à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7,

2. M. Peter Crispin Woodthorpe, né le 9 juillet 1953 à GB-Watford, ayant son domicile professionnel à GB-Londres EC2A 2JT, 44, Worship Street,

3. M. Frederik Van Tuyll Van Serooskerken, né le 12 mai 1967 à NL-Eindhoven, ayant son domicile professionnel à Central Hong Kong, 16f, Standard Chartred Bank Building, 4-4A, Des Voeux Road, et

4. M. Nick Hutchinson, né le 17 mai 1956 à GB-Portsmouth, ayant son domicile professionnel à Jersey JE4 8XY, St Hélier, 28-30 The Parade.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour EQUITY TRUST HOLDINGS, S.à r.l.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045190.3/528/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

EQUITY TRUST HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 93.519.

A la suite de la cession de ses 48.484 parts sociales par la société IdB ASIA INTERNATIONAL LIMITED, dûment acceptée par la société conformément à l'article 1690 du code civil, lesdites parts sociales sont réparties comme suit:

- BRUMBY PARTNERS LIMITED, inscrite sous le numéro

LL03151, ayant son siège à Brumby House, 1st Floor,

Jalan Bahasa, 87011 Federal Territory of Labuan, Malaysia 11.845 parts A

- BROCKINGHAM LIMITED, inscrite sous le numéro 542266,

ayant son siège à Beaufort House, P.O. Box 438, Road Town,

Tortola, British Virgin Islands 7.729 parts A

- INSINGER TRUST HOLDINGS LIMITED, inscrite sous le numéro

100585, ayant son siège à Tropic Isle Building, P.O. Box 438,

Road Town, Tortola, British Virgin Islands 28.910 parts A

Luxembourg, le 3 juin 2003.

Pour avis sincère et conforme

Pour EQUITY TRUST HOLDINGS, S.à r.l.

KPMG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045191.3/528/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

VISITEL S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 79.726.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. en tant que nouvel administrateur avec effet au 27 juin 2003. Le mandat de KITZ S.A. a une durée de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045303.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

DTT, DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 375.000,-.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.927.

EXTRAIT

Suite à un changement dans l'actionnariat de la société, la répartition des 15.000 parts sociales de la Société se présente comme suit:

Associés	<i>parts sociales</i>
Dan Arendt, Réviseur d'entreprises, demeurant 42, op Fankenacker, L-3565 Bettembourg	200
Manuel Baldauff, Ingénieur industriel, demeurant 54, rue JF Boch, L-1244 Luxembourg.	200
Bruno Beernaerts, Licencié en droit, demeurant 45, Centre, B-6637 Fauvillers	500
Philippe Bruneton, Ingénieur conseil, demeurant 5, rue Abraham Lincoln, L-8333 Olm.	600
Stéphane Césari, Réviseur d'entreprises, demeurant 90, route de Guentrange, F-57100 Thionville	200
David De Marco, Administrateur de sociétés, demeurant 12, rue de Medernach, L-9186 Stegen	500
Georges Deitz, Réviseur d'entreprises, demeurant 11, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.	300
Dirk Dewitte, Expert-comptable, demeurant 10, rue Pierre Weydert, L-5891 Fentange.	200
Eddy Dôme, Diplômé HEC, demeurant 63, Marvie, B-6600 Bastogne.	200
Frank Fischer, Ingénieur conseil, demeurant 27, Mehlstrachen, L-6942 Niederanven.	200
Yves Francis, Réviseur d'entreprises, demeurant 67, rue de Pannebourg, B-6700 Arlon	200
Thierry Hoeltgen, Ingénieur conseil, demeurant 12, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen	1.000
Georges Kioes, Réviseur d'entreprises, demeurant 16, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.	200
Maurice Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 27, rue de Rodenbourg, L-6165 Ernster	1.000
Alain Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 24, rue Dr. Ernest Feltgen, L-7531 Mersch	500
Benjamin Lam, Réviseur d'entreprises, demeurant 47, rue du Gruenewald, L-1646 Senningerberg.	200
Sonja Linz, Réviseur d'entreprises, demeurant 179, rue de Luxembourg, L-3254 Bettembourg.	500
Erwan Loquet, Maître en droit, demeurant rue de l'Eglise, F-57640 Argancy	200
Olivier Maréchal, Licencié ESSEC, demeurant 14, rue Saint Jean, F-57570 Basse-Rentgen	200
Barbara Michaelis, Réviseur d'entreprises, demeurant 91, rue Prince Henri, L-7230 Helmsange.	500
Vafa Moayed, Réviseur d'entreprises, demeurant 68, rue du 10 octobre, L-7243 Bereldange	1.000
Riccardo Moraldi, Licencié en Sciences économiques, demeurant 116, Val Ste Croix, L-1370 Luxembourg.	200
Pascal Noël, Réviseur d'entreprises, demeurant 27, rue du Père Conrad, L-1353 Howald	200
Franz Prost, Réviseur d'entreprises, demeurant 29, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg	1.000
Gilbert Renel, Réviseur d'entreprises, demeurant 22, rue Weistroffer, L-1989 Kockelscheuer.	200
Benoît Schaus, Réviseur d'entreprises, demeurant 64, Neuville, B-6690 Vielsalm	1.000
Edouard Schmit, Réviseur d'entreprises, demeurant 26, op Fankenacker, L-3565 Bettembourg	1.000
Marie José Steinborn, Réviseur d'entreprises, demeurant 21, rue Charlemagne, L-1328 Luxembourg	500
Eric Van de Kerkhove, Réviseur d'entreprises, demeurant 21, avenue du Crecy, L-1364 Luxembourg.	1.000
Marc Wagner, Ingénieur conseil, demeurant 16, Kischtewee, L-5250 Neuhaeusgen.	200
Johnny Yip, Réviseur d'entreprises, demeurant 25, rue Tresch, L-8373 Hobscheid	200
DTT.	900
	15.000

Pour publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045211.3/727/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

MATHES CONSULTING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 71, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 76.973.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08512, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en août 2003.

Signature.

(045332.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

EUROP ASSISTANCE, SOCIETE D'ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.855.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 avril 2003 que Messieurs François Commune, Marcel Dell, Yves Galland, Olivier Halfants, Henri Marx, Stéphane Speth, Jean-Claude Stoos et Gilbert Wolter ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003.

Pour réquisition
EUROP ASSISTANCE, SOCIETE D'ASSISTANCE S.A.
J.-C. Stoos / M. Dell
Administrateur-délégué / Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045294.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

AUDIOLUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.301.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 mars 2003 que
- Messieurs François Tesch, Gaston Schwertzer et Jo Santino ont été reconduits comme administrateurs pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003;

- le nombre des administrateurs a été porté de 3 à 4 par la nomination de Monsieur Joseph Jean Aghina, administrateur de sociétés, comme administrateur pour le terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003.

Pour réquisition
AUDIOLUX, Société Anonyme
J. Santino / F. Tesch
Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045296.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

ERI BANCAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.912.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui s'est tenue extraordinairement en date du 30 juin 2003 que:

1. L'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour une terme d'un année renouvelable, et notamment jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes 2003:

Madame Monika Jordi-Assaraf au poste d'administrateur et de Présidente du Conseil,
Monsieur Marc Assaraf au poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société,
Madame Régine Berdon au poste d'administrateur de la société

2. L'assemblée a reconduit le mandat de révision confié à DELOITTE & TOUCHE S.A. pour un terme d'une année renouvelable.

Pour inscription - modification
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045243.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2003.

INVIREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.969.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	400.975,- LUF
- Résultats reportés	- 2.552.360,- LUF
- Report à nouveau	- 2.151.385,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(045844.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

INVIREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.969.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	237.215,- LUF
- Résultats reportés	- 2.151.385,- LUF
- Report à nouveau	- 1.914.170,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(045838.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

INVIREX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 37.969.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	14.829,37 EUR
- Résultats reportés	- 47.451,02 EUR
- Report à nouveau	- 32.621,65 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(045837.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2003.
